# Rappels de produits depuis le début de l’année

**Salmonelle**



**75 rappels de produits en Belgique depuis le**

**1er janvier 2018.**

24 en raison d’une contamination (potentielle) à la salmonelle. Il s’agit généralement de produit d’origine animale : poulet, **saucisson**, fromage.

24x

# Substances nocives

18x

18 produits rappelés car ils contenaient des substances nocives (ou en présentaient une teneur trop élevée). Dans 5 cas, des **baies de goji** contenaient trop de pesticides, de nicotine ou de carbofuran.

# Morceaux de verre, de métal ou de plastique

llx

11 produits rappelés parce qu’ils contenaient des morceaux de verre, de métal ou de plastique : éclairs, bouteilles de bière, **confiture**.

5x

# Assiettes en mélamine

Par 5 fois, des assiettes en **mélamine** ont été rappelées, car cette substance risquait de contaminer les aliments.

# Bactérie listeria

3X

À 3 occasions, des produits ont été rappelés parce que possiblement infectés par la **listeria** ; dans deux cas, il s’agissait de produits Greenyard.

**Autres motifs de rappel :** contamination par d’autres bactéries, bouchon de bouteille menaçant de se transformer en projectile, composition du produit non conforme à la législation ou informations erronées sur l’emballage.